

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE  
PROGRAMME 623  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

ÉDITION ET DIFFUSION



PROGRAMME 623  
**Édition et diffusion**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Anne DUCLOS-GRISIER

*Directrice de l'information légale et administrative*

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition diffusion » porte l'ensemble des crédits de fonctionnement des activités dites « métiers » de la DILA ainsi que la totalité des crédits nécessaires aux projets informatiques et aux investissements. Ce programme comprend les actions suivantes :

- diffusion légale ;
- information administrative, édition publique et promotion.

Il recouvre les domaines suivants :

- production et diffusion des textes normatifs ;
- transparence économique et financière ;
- gestion des produits et services numériques ;
- renseignement administratif multi-canal ;
- imprimerie ;
- édition publique ;
- investissements informatiques et de production.

Les dépenses du programme 623 s'élèvent à 37 M€ en AE et 39,4 M€ en CP. Elles sont en augmentation (+ 2,5 M€) par rapport à l'exécution 2020 (retraitée au format 2021 en raison de l'impact du transfert des dépenses de gestion immobilière sur le programme 624). Cette hausse s'explique notamment par la progression des dépenses informatiques, indispensables à l'évolution des missions de la DILA. Elle est également due au retour à la normale de l'activité après le ralentissement ou l'arrêt de certaines activités (imprimerie, traitement des annonces notamment) en 2020 qui ont engendré de moindres dépenses. Les investissements restent par ailleurs dynamiques (13,1 M€).

Ces dépenses ont permis à la DILA d'initier les axes prioritaires du nouveau plan stratégique « DILA 2024 » mis en œuvre à l'été 2021. Par grands domaines, les principales actions ont été les suivantes :

Le projet relatif aux nouveaux outils de production normative (NOPN) a été lancé. Une première affectation sur tranche fonctionnelle a été réalisée à hauteur de 5 M€ (sur une enveloppe globale de 10 M€). L'objectif est de dématérialiser de bout en bout la production de textes normatifs, de leur rédaction à leur diffusion sur Légifrance et en opendata. Ce projet permettra également de simplifier et fiabiliser la chaîne applicative pour l'ensemble des acteurs et améliorer le service rendu au public en termes d'accessibilité et d'intelligibilité. Avec plus de 120 000 abonnés et près de 94 000 pages publiées au Journal officiel, l'activité de production juridique a été très soutenue en 2021.

Le site « [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) », rénové en 2020, assure l'accès de tous aux textes juridiques. Pour améliorer et simplifier l'accès du site, de nombreuses fonctionnalités sont proposées aux usagers qui restent très nombreux (136 millions de visites estimées). Ces développements sont réalisés en fonction du retour des utilisateurs permettant ainsi d'améliorer leur satisfaction.

Des évolutions continues du site « [service-public.fr](http://service-public.fr) » ont été réalisées dans le but d'améliorer sans cesse la qualité du service et l'accès à l'information administrative. L'utilité du site, désormais 100 % conforme aux critères du référentiel général d'amélioration et d'accessibilité (RGAA), est avérée comme l'atteste la fréquentation en hausse par rapport à une année 2020 – le site fêtait ses 20 ans d'existence – pourtant record (427 millions de visites directes). Le site dépasse pour la première fois le seuil de 500 millions de visites, ce qui témoigne à la fois de l'intérêt des usagers et de

la qualité du service offert. Un nouveau service vient enrichir l'écosystème service-public. La DILA a en effet été choisie pour développer le site de référence d'information et d'orientation des entrepreneurs et créateurs d'entreprises. « [Entreprendre.service-public.fr](http://Entreprendre.service-public.fr) » initié à l'été 2021 a ainsi été mis en service en début d'année 2022.

Les travaux d'amélioration des démarches en ligne existantes et le développement de nouvelles démarches sont poursuivis afin de simplifier la vie des usagers du service public. La démarche d'inscription sur les listes électorales a ainsi été complètement refondue, notamment dans l'optique des élections présidentielles.

Le site [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) propose une offre éditoriale, centrée sur les politiques publiques, gratuite et enrichie de contenus numériques multiformats (infographies, vidéos, quizz, etc.). Par sa capacité à présenter une information à jour et pédagogique sur les politiques publiques, le fonctionnement des institutions et des rubriques thématiques comme le panorama des lois, le site s'affirme comme une référence pour éclairer le citoyen de tout âge sur la vie publique. Des opérations sont lancées, dans le cadre du plan stratégique, pour améliorer la complémentarité avec les productions éditées sous la marque *La Documentation française*. La fréquentation du site a encore progressé en 2021 pour atteindre les 25 millions de visites.

En tant qu'éditeur public, la DILA produit en compte propre (revues Cahiers français, Questions internationales, ouvrages FAC, Doc'en poche) et pour le compte d'autres administrations (Répertoire des carrières territoriales, rapports annuels de la Cour des comptes, du Conseil d'État...). La production a été soutenue en 2021 avec 311 titres parus contre 266 en 2020, année affectée par la crise sanitaire. Cette hausse touche à la fois les versions numériques (+ 24 %) et les productions papier (+ 10 %). Si la production éditoriale pour le compte des administrations est stable (+ 2 %), l'édition en compte propre a fortement progressé (+ 82 %) pour dépasser le niveau de 2018 (91 titres en 2021 contre 83 titres en 2018).

L'imprimerie poursuit son évolution en s'adaptant aux besoins des clients avec un développement des commandes numériques de petits tirages. Après une année 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire, en particulier lors du premier confinement puisque le site de production a été fermé, l'activité a augmenté : 707 commandes (+ 11,5 %) et 199 millions de pages tirées (+ 16 %). Si le taux de gâche papier reste élevé sur la rotative (14,5 %), la gâche sur les machines feuilles (3,3 %) a été réduite malgré une production en hausse.

S'agissant des autres services, une refonte des sites économiques et financiers – et particulièrement les sites [BODACC.fr](http://BODACC.fr) et [BOAMP.fr](http://BOAMP.fr) – dans l'objectif d'améliorer la qualité du service a été lancée en vue d'une mise en production en 2022.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 : Optimiser la production et la diffusion des données

INDICATEUR 1.1 : Contribution au développement de l'accès à la commande publique

INDICATEUR 1.2 : Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

INDICATEUR 1.3 : Développer l'édition numérique

## Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF****1 – Optimiser la production et la diffusion des données****INDICATEUR****1.1 – Contribution au développement de l'accès à la commande publique**

(du point de vue de l'utilisateur)

|  | Unité   | 2019<br>Réalisation | 2020<br>Réalisation | 2021<br>Prévision<br>PAP 2021 | 2021<br>Prévision<br>actualisée | 2021<br>Réalisation | 2023<br>Cible<br>PAP 2021 |
|--|---------|---------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr » | visites | 3 180 777           | 3 345 193           | 3 000 000                     | 2 000 000                       | 1 712 518           | 3 200 000                 |
| Comptes ouverts sur le site BOAMP                | Nb      | 202 514             | 218 298             | 235 000                       | 235 000                         | 233 399             | 250 000                   |
| Abonnements aux alertes des marchés publics      | Nb      | 122 544             | 133 498             | 130 000                       |                                 | 143 283             | 138 000                   |

**Commentaires techniques**

Source des données : la mesure des trois sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Il s'agit de données brutes.

Commentaires : cet indicateur répond à la recommandation de développer et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offres publics.

Cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

**INDICATEUR****1.2 – Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)**

(du point de vue du citoyen)

|  | Unité | 2019<br>Réalisation | 2020<br>Réalisation | 2021<br>Prévision<br>PAP 2021 | 2021<br>Prévision<br>actualisée | 2021<br>Réalisation | 2023<br>Cible<br>PAP 2021 |
|--|-------|---------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA | Nb    | 9                   | 9                   | 10                            | 12                              | 15                  | 10                        |

**Commentaires techniques**

Source des données : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

Mode de calcul : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

Commentaires : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plateforme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site *legifrance.gouv.fr* dans les délais impartis.

**INDICATEUR****1.3 – Développer l'édition numérique**

(du point de vue de l'utilisateur)

|   | Unité | 2019<br>Réalisation | 2020<br>Réalisation | 2021<br>Prévision<br>PAP 2021 | 2021<br>Prévision<br>actualisée | 2021<br>Réalisation | 2023<br>Cible<br>PAP 2021 |
|---|-------|---------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Nombre de visites sur le site « vie-publique.fr » | Nb    | 13 640 368          | 19 507 028          | 18 000 000                    | 22 000 000                      | 25 022 811          | 24 000 000                |

### Commentaires techniques

Source des données : le nombre de visites est mesuré mensuellement avec l'application de marquage "At internet".

Mode de calcul : il s'agit du total annuel.

Commentaires : Le résultat 2019 intègre le nombre de visites des anciens sites "vie-publique.fr" et « ladocumentationfrancaise.fr » ainsi que les visites du site rénové à partir d'octobre 2019 du fait que le site rénové « vie-publique.fr » est issu de la fusion de ces deux anciens sites. Depuis 2020, les visites du site rénové « vie-publique.fr » sont sur une année pleine.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### 1.1 Contribution au développement de l'accès à la commande publique

Le nombre de visites comptabilisées en 2021 sur le site BOAMP.fr est de 1,7 millions contre 3,3 millions en 2020. Ces résultats ne sont pas comparables d'une année sur l'autre. En effet, tout comme le site Légifrance, la comptabilisation des visites du site BOAMP.fr a été impactée par l'obligation imposée par la CNIL de laisser à chaque utilisateur la possibilité de refuser ou d'accepter les cookies depuis le mois d'avril 2021. Seuls les visiteurs ayant validé les cookies ont été recensés par l'outil de suivi des statistiques. Cependant, après une extrapolation, le nombre de visites est estimé aux environs de 3,6 millions pour l'année 2021, supérieur aux visites de l'année 2020 et à la prévision du PAP 2021. Cette analyse est cohérente avec la hausse observée sur l'utilisation des services du site. La nouvelle version du site qui sera déployée en 2022 permettra de résoudre l'incident pour prendre en compte l'intégralité des visites.

A noter, le nombre d'annonces publiées sur le site en 2021 est de 145 159 contre 134 153 en 2020, soit une progression de 8,2 %. La hausse observée est principalement liée à la mise en œuvre des mesures du plan France relance et des aides de l'Etat qui se traduit par une augmentation des volumes des achats publics des collectivités territoriales. En 2020, la crise sanitaire et la fin des mandats locaux (cycle électoral) avaient freiné le déroulement d'un certain nombre de marchés mais en 2021, le volume est comparable aux années avant crise sanitaire.

L'année 2021 a été l'occasion pour la DILA de lancer la refonte de ses sites économiques et financiers, dont le site BOAMP.fr. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- changement d'hébergeur et bascule en mode SAAS pour la consultation des avis et sur le SecNumCloud secteur public pour le service d'alertes ;
- API des annonces de marchés publics automatiquement disponibles ;
- harmonisation de l'ergonomie des sites économiques proposés par la DILA ;
- prise en compte du design system<sup>[i]</sup> de l'Etat et de la charte de l'Etat ;
- prise en compte des obligations d'accessibilités issues du RGAA 4 et de protection des données personnelles.

L'ouverture du nouveau site BOAMP.fr initialement prévue avant fin 2021 a été reportée à la fin du premier semestre 2022 compte tenu des travaux complémentaires liés à l'homologation du site.

Les services proposés par le site continuent d'attirer un public grandissant et cela sans action de promotion particulière. En effet, le nombre cumulé de comptes ouverts sur le site BOAMP à fin 2021 est de 233 399, soit une progression de 6,9 % par rapport à 2020 (218 298). La prévision 2021 fixée à 235 000 comptes est presque atteinte. 15 101 nouveaux comptes ont été créés au cours de l'année 2021 contre 15 784 en 2020.

Par ailleurs, le nombre d'alertes de marchés publics par push est de 143 283, en augmentation de 7,3 % par rapport à 2020 (133 498). La prévision 2021 fixée à 115 000 abonnements aux alertes des marchés publics est dépassée. Cette donnée correspond au nombre d'alertes paramétrées et susceptibles de générer l'envoi d'une alerte si un avis publié au BOAMP correspond aux critères sélectionnés par l'utilisateur dans son compte. Ce service continue de voir son utilisation progresser chaque année. Cette hausse est en lien avec l'augmentation du nombre de comptes ouverts sur le site.

[i] Le système de design de l'État regroupe un ensemble de composants réutilisables, répondant à des standards et à une gouvernance, pouvant être assemblés pour créer des sites Internet accessibles et ergonomiques.

Ce projet est le volet numérique de la marque de l'État, qui permet aux usagers d'avoir une cohérence graphique et une meilleure expérience à travers l'ensemble des sites de l'État (20 000 environ). Le système de design vise à améliorer la relation numérique État/usager en devenant une référence de qualité et de confiance.

## 1.2 Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel

Le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA en 2021 est de 15 en regard des 39 668 textes publiés au JORF (35 916 en 2020), résultat supérieur à celui de 2020 (9 rectificatifs). La prévision actualisée 2021 valorisée à 12 rectificatifs n'est pas atteinte du fait d'une augmentation du nombre d'erreurs en raison des conditions de travail des agents pendant la période de la crise sanitaire avec la nécessité du maintien du travail à distance, limitant ainsi les interactions entre les équipes et rendant certains contrôles moins aisés.

Cependant, le résultat 2021 est à pondérer avec la forte hausse de production sur l'année écoulée, soit +10,45 % de textes publiés et +22,9 % de pages diffusées (93 889 pages en 2021, un record historique) par rapport à 2020.

Par ailleurs, l'analyse des rectificatifs montre que seuls 7 rectificatifs sur les 15 enregistrés comme imputables à la DILA correspondent à des conséquences de « véritables » erreurs de la part de l'équipe de rédaction du JO et auraient donc pu être évités. Les autres rectificatifs résultent de dysfonctionnements de l'outil STILA ou de mauvaises copies sources à retravailler.

Toutefois, l'objectif d'améliorer l'efficacité des contrôles et de réduire les interventions manuelles pour mieux maîtriser le nombre de rectificatifs imputables à la DILA afin de tendre vers le « zéro défaut » tout en garantissant les délais de publication, reste d'actualité.

Des travaux majeurs ont été entrepris sur l'amélioration technique et la sécurisation des outils de production « SOLON (*Système d'organisation en ligne des opérations normatives*) et STILA (*Solution de traitement de l'information légale et administrative*), outil interne de publication de la DILA ». Des montées de version des briques techniques et la mise en compatibilité avec les évolutions des suites bureautiques (Windows 10) ont été réalisées. La politique de maîtrise des risques incluant des formations pour les agents ainsi que les indicateurs de suivi de traitement contribuent également à réduire les erreurs.

Par ailleurs, la transformation numérique de la chaîne régaliennne s'est poursuivie en 2021 avec le lancement d'un nouveau programme relatif aux nouveaux outils de production normative (NOPN), visant à construire un processus totalement dématérialisé et à fluidifier la production des textes normatifs depuis leur rédaction dans les ministères jusqu'à leur publication au *Journal officiel*. Ce processus améliorera fortement les conditions de production du *Journal officiel*.

## 1.3 Développer l'édition numérique

Le nombre de visites sur le site vie-publique.fr en 2021 est de 25 millions contre 19,5 millions en 2020, soit +28,3 %.

Le site rénové vie-publique.fr en ligne depuis octobre 2019 a pour objectif d'offrir au citoyen les clés pour comprendre les grands débats qui animent la société, les politiques publiques et le fonctionnement de nos institutions. Son ambition est de toucher un public plus diversifié allant du lycéen à l'expert. Pour cela, le site met à disposition gratuitement des contenus numériques multiformats avec différents niveaux d'expertise. Le résultat de l'audience de cette année montre que le site a rempli ses objectifs et a trouvé son public.

La prévision actualisée fixée à 22 millions de visites a pu être largement dépassée, en valorisant une actualité sur les politiques publiques très riche notamment au sujet de la crise sanitaire (l'article sur la loi de la mise en place du passe sanitaire a généré + de 500 000 visites et la fiche du site sur l'état d'urgence sanitaire près de 200 000 visites) et des élections départementales et régionales avec des pics de consultation pour les journées du 20 et 27 juin (respectivement +192 000 et +162 000 visites) qui ont porté le site. Par ailleurs, les actualités en lien avec l'élection présidentielle ont commencé à figurer sur le site dès septembre 2021 et ont également engendré de nombreuses visites (près de 200 000 visites pour l'article sur les règles des 500 signatures).

Le nombre de visites de la rubrique « Actualités » a progressé de 30%, les fiches thématiques de 16 %, les publications de 11 % et les ressources (rapports et discours publics ; consultations) de 60% ; le nombre de visites sur la page d'accueil augmente de 40 % par rapport à 2020.

Courant 2021, dans le cadre de l'amélioration continue du site, une montée de version a été réalisée apportant plusieurs améliorations notamment au niveau de la rubrique « discours », des statistiques d'audience et du



référencement. Des modifications sur le site ont été également apportées à la suite des recommandations issues de l'enquête qualitative réalisée en 2020 auprès des usagers.

Par ailleurs, de nouvelles séries de contenu numérique de type podcast nommé « l'actualité de la vie publique » ont été créées en 2021 notamment sur les élections régionales, départementales et territoriales. Ce format permet une approche « magazine » de l'information en la mettant en « récit » (*storytelling*) et décrypte un événement ou un fait au cœur du débat public français, européen ou international. Ce type de contenus a également contribué à élargir l'audience en touchant un public plus jeune. Ces podcasts sont en effet diffusés sur certaines plateformes de streaming comme Spotify, ou encore sur les réseaux sociaux en complément du site vie-publique lui-même.

## Présentation des crédits

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

| Section / Nature de dépense              | Autorisations d'engagement |                   |            | Crédits de paiement |                   |            |
|--|----------------------------|-------------------|------------|---------------------|-------------------|------------|
|  | LFI                        | Exécution         | FdC et AdP | LFI                 | Exécution         | FdC et AdP |
| Section des opérations courantes         | 34 173 000                 | 24 824 743        |            | 29 530 000          | 26 258 729        |            |
| Achats et services extérieurs            | 34 123 000                 | 24 809 243        |            | 29 480 000          | 26 243 229        |            |
| Subventions, transferts et interventions | 50 000                     | 15 500            |            | 50 000              | 15 500            |            |
| Section des opérations en capital        | 15 267 000                 | 12 175 606        |            | 15 417 000          | 13 103 718        |            |
| Acquisitions d'immobilisations           | 15 267 000                 | 12 175 606        |            | 15 417 000          | 13 103 718        |            |
| <b>Total</b>                             | <b>49 440 000</b>          | <b>37 000 349</b> |            | <b>44 947 000</b>   | <b>39 362 447</b> |            |

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

| Action / Section  | Autorisations d'engagement |                   |            | Crédits de paiement |                   |            |
|---|----------------------------|-------------------|------------|---------------------|-------------------|------------|
|   | LFI                        | Exécution         | FdC et AdP | LFI                 | Exécution         | FdC et AdP |
| <b>01 – Diffusion légale</b>  | <b>5 050 000</b>           | <b>2 265 578</b>  |            | <b>5 050 000</b>    | <b>4 082 037</b>  |            |
| Section des opérations courantes                                      | 5 050 000                  | 2 265 578         |            | 5 050 000           | 4 082 037         |            |
| Section des opérations en capital                                     |                            |                   |            |                     |                   |            |
| <b>02 – Information administrative, édition publique et promotion</b> | <b>44 390 000</b>          | <b>34 734 771</b> |            | <b>39 897 000</b>   | <b>35 280 410</b> |            |
| Section des opérations courantes                                      | 29 123 000                 | 22 559 165        |            | 24 480 000          | 22 176 692        |            |
| Section des opérations en capital                                     | 15 267 000                 | 12 175 606        |            | 15 417 000          | 13 103 718        |            |
| <b>Total</b>  | <b>49 440 000</b>          | <b>37 000 349</b> |            | <b>44 947 000</b>   | <b>39 362 447</b> |            |

### RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

#### ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

| Date de signature | Ouvertures                 |               |                     |               | Annulations                |               |                     |               |
|-------------------|----------------------------|---------------|---------------------|---------------|----------------------------|---------------|---------------------|---------------|
|                   | Autorisations d'engagement |               | Crédits de paiement |               | Autorisations d'engagement |               | Crédits de paiement |               |
|                   | Titre 2                    | Autres titres | Titre 2             | Autres titres | Titre 2                    | Autres titres | Titre 2             | Autres titres |
| 12/02/2021        |                            |               |                     | 1 402 050     |                            |               |                     |               |

**Édition et diffusion**

Programme n° 623 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

| Date de signature | Ouvertures                 |               |                     |                  | Annulations                |               |                     |               |
|-------------------|----------------------------|---------------|---------------------|------------------|----------------------------|---------------|---------------------|---------------|
|                   | Autorisations d'engagement |               | Crédits de paiement |                  | Autorisations d'engagement |               | Crédits de paiement |               |
|                   | Titre 2                    | Autres titres | Titre 2             | Autres titres    | Titre 2                    | Autres titres | Titre 2             | Autres titres |
| <b>Total</b>      |                            |               |                     | <b>1 402 050</b> |                            |               |                     |               |

**TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)**

|                      | Ouvertures                 |               |                     |                  | Annulations                |               |                     |               |
|----------------------|----------------------------|---------------|---------------------|------------------|----------------------------|---------------|---------------------|---------------|
|                      | Autorisations d'engagement |               | Crédits de paiement |                  | Autorisations d'engagement |               | Crédits de paiement |               |
|                      | Titre 2                    | Autres titres | Titre 2             | Autres titres    | Titre 2                    | Autres titres | Titre 2             | Autres titres |
| <b>Total général</b> |                            |               |                     | <b>1 402 050</b> |                            |               |                     |               |

## Justification au premier euro

### *Éléments transversaux au programme*

**Édition et diffusion**

Programme n° 623 | Justification au premier euro

***Dépenses pluriannuelles***

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

| AE 2021  | CP 2021  |
|--|--|
| AE ouvertes en 2021 *<br>(E1)<br><b>49 440 000</b>                                     | CP ouverts en 2021 *<br>(P1)<br><b>46 349 050</b>  |
| AE engagées en 2021<br>(E2)<br><b>37 000 349</b>                                       | CP consommés en 2021<br>(P2)<br><b>39 362 447</b>  |
| AE affectées non engagées au 31/12/2021<br>(E3)<br><b>4 256 950</b>                    | dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021<br>(P3 = P2 - P4)<br><b>10 752 788</b> |
| AE non affectées non engagées au 31/12/2021<br>(E4 = E1 - E2 - E3)<br><b>8 182 701</b> | dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021<br>(P4)<br><b>28 609 659</b>                        |

### RESTES À PAYER

|   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
| Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut<br>(R1)<br><b>22 527 552</b>                 |   |   |   |   |
| Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020<br>(R2)<br><b>-2 232 959</b>                                    |   |   |   |   |
| <b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b><br>(R3 = R1 + R2)<br><b>20 294 593</b> | – | CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021<br>(P3 = P2 - P4)<br><b>10 752 788</b> | = | Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021<br>(R4 = R3 - P3)<br><b>9 541 805</b>   |
| AE engagées en 2021<br>(E2)<br><b>37 000 349</b>  | – | CP consommés en 2021 sur engagements 2021<br>(P4)<br><b>28 609 659</b>                        | = | Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021<br>(R5 = E2 - P4)<br><b>8 390 690</b>   |
|   |   |   |   | <b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b><br>(R6 = R4 + R5)<br><b>17 932 495</b>  |
|   |   |   |   | Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021<br>(P5)<br><b>14 850 790</b>  |
|   |   |   |   | Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021<br>(P6 = R6 - P5)<br><b>3 081 705</b> |

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

---

**Édition et diffusion**

Programme n° 623 | Justification au premier euro

## Justification par action

### ACTION

#### 01 – Diffusion légale

| Sections / Dépenses                      | Autorisations d'engagement |                  |            | Crédits de paiement |                  |            |
|--|----------------------------|------------------|------------|---------------------|------------------|------------|
|  | LFI                        | Exécution        | FdC et AdP | LFI                 | Exécution        | FdC et AdP |
| <b>Section des opérations courantes</b>  | <b>5 050 000</b>           | <b>2 265 578</b> |            | <b>5 050 000</b>    | <b>4 082 037</b> |            |
| Achats et services extérieurs            | 5 000 000                  | 2 250 078        |            | 5 000 000           | 4 066 537        |            |
| Subventions, transferts et interventions | 50 000                     | 15 500           |            | 50 000              | 15 500           |            |
| <b>Section des opérations en capital</b> |                            |                  |            |                     |                  |            |
| Acquisitions d'immobilisations           |                            |                  |            |                     |                  |            |
| <b>Total</b>                             | <b>5 050 000</b>           | <b>2 265 578</b> |            | <b>5 050 000</b>    | <b>4 082 037</b> |            |

L'action 1 « Diffusion légale » du programme 623 recouvre les crédits de fonctionnement nécessaires au paiement de la gestion des annonces légales des sites du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et du Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). Elle inclut également la participation de la DILA au groupement d'intérêt public « portail de publicité légale des entreprises » (GIP PPLE).

En 2021, le montant des crédits consommés au titre de l'action 1 s'élève à 2 265 578€ en AE et à 4 082 037€ en CP pour une prévision inscrite au projet annuel de performance (PAP) 2021 de 5 050 000 € en AE et en CP.

#### 1) Traitement des annonces légales

Cette activité budgétaire concerne l'ensemble des dépenses de collecte, de recouvrement et de facturation des annonces légales.

Liés à la DILA par une convention d'utilisation du format d'échange au standard XML pour l'envoi des annonces de marchés publics, les concentrateurs d'annonces légales sont rétribués proportionnellement au chiffre d'affaires créé par ces annonces. Programmée au PAP 2021 à hauteur de 2 400 000 € en AE et CP, le montant des crédits consommés au titre de cette rétribution s'élève à 22 296 € en AE et 1 362 903 € en CP. L'écart entre les AE et les CP s'explique par l'engagement pluriannuel des EJ rattachés à la convention. La consommation d'AE constatée en 2021 concerne les compléments de crédits nécessaires sur certains engagements juridiques (EJ) pour assurer le paiement des factures.

Par ailleurs, l'écart entre la prévision initiale indiquée en PAP pour 2021 et l'exécution 2021 s'explique par l'impact du reversement du quatrième trimestre 2020 – réalisé en 2021 - dont le chiffre d'affaires, fortement réduit du fait des effets de la crise sanitaire, a engendré une moindre rétribution.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de garantie de la transparence de la vie économique et financière, la DILA assure via le site bodacc.fr la publicité des actes enregistrés au registre du commerce et des sociétés (RCS), de la création à la radiation de l'entreprise (ventes et cessions, procédures collectives, dépôt des comptes...) ainsi que les annonces civiles de rétablissement personnel. Une convention signée avec les greffes des tribunaux de commerce pour la collecte, la facturation et le recouvrement des annonces publiées au BODACC fixe les modalités de leur rémunération. Elle a donné lieu à un engagement inférieur à la dotation initiale. Estimée au PAP 2021 à hauteur de 2 600 000 € en AE et en CP, la consommation des crédits 2021 se chiffre hors REJB à 1 946 079 € en AE et 2 409 939 € en CP, en raison d'une évolution des modalités de rémunération.

Une consommation de CP relative à une étude dédiée à la stratégie éditoriale a été constatée par erreur sur cette activité budgétaire pour un montant de 18 000 €.



## 2) Participation de l'État représenté par la DILA au Groupement d'Intérêt Public PPLE

Depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté du 3 février 2014, la DILA finance en collaboration avec le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC) et l'Association pour la transparence économique (APTE), le GIP PPLE qui a pour mission de proposer et de gérer un portail public ([www.pple.fr](http://www.pple.fr)) offrant un point d'accès à l'ensemble des informations légales sur les sociétés, les entreprises commerciales et les fonds de commerce des sites [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr), [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr), [www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr).

Initialement prévue en PAP pour 2021 à hauteur de 50 000 € en AE et en CP, cette dépense s'élève à 15 500 € en AE et CP.

## 3) Applications métiers

La consommation 2021 des crédits rattachés à l'activité « applications métiers » s'élève en 281 703 € en AE et 275 694 € en CP.

Cette activité, dont le montant est programmé en PAP pour 2021 sur l'action 2 avec l'ensemble des dépenses informatiques supportées par les départements de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI), a été exécutée en partie sur l'action 01. Les dépenses concernent les prestations de tierce maintenance applicative (TMA) et le maintien en condition opérationnelle (MCO) de l'application informatiques BOAMPWEB.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

### SUBVENTIONS, TRANSFERTS ET INTERVENTIONS

## ACTION

### 02 – Information administrative, édition publique et promotion

| Sections / Dépenses                      | Autorisations d'engagement |                   |            | Crédits de paiement |                   |            |
|--|----------------------------|-------------------|------------|---------------------|-------------------|------------|
|  | LFI                        | Exécution         | FdC et AdP | LFI                 | Exécution         | FdC et AdP |
| <b>Section des opérations courantes</b>  | <b>29 123 000</b>          | <b>22 559 165</b> |            | <b>24 480 000</b>   | <b>22 176 692</b> |            |
| Achats et services extérieurs            | 29 123 000                 | 22 559 165        |            | 24 480 000          | 22 176 692        |            |
| Subventions, transferts et interventions |                            |                   |            |                     |                   |            |
| <b>Section des opérations en capital</b> | <b>15 267 000</b>          | <b>12 175 606</b> |            | <b>15 417 000</b>   | <b>13 103 718</b> |            |
| Acquisitions d'immobilisations           | 15 267 000                 | 12 175 606        |            | 15 417 000          | 13 103 718        |            |

| Sections / Dépenses | Autorisations d'engagement |                   |            | Crédits de paiement |                   |            |
|---------------------|----------------------------|-------------------|------------|---------------------|-------------------|------------|
|                     | LFI                        | Exécution         | FdC et AdP | LFI                 | Exécution         | FdC et AdP |
| <b>Total</b>        | <b>44 390 000</b>          | <b>34 734 771</b> |            | <b>39 897 000</b>   | <b>35 280 410</b> |            |

Les crédits alloués à l'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » du programme 623 permettent de financer les dépenses liées aux activités informatiques de la DILA, de renseignement administratif multicanal, de productions éditoriales, à la gestion des ventes et aux travaux d'impression.

### Les opérations courantes

Initialement programmée au Projet annuel de performance (PAP) 2021 pour un montant de 29 123 000 € en AE et 24 480 000 € en CP, la consommation totale des dépenses de fonctionnement courant des crédits de l'action 2 du programme 623 s'élève en 2021 à 22 559 165 € en AE et 22 176 692 € en CP. Compte tenu de l'effet des retraits d'engagements juridiques basculés qui se chiffrent à 2 161 902 €, la consommation d'AE de l'année est de 24 721 066 €.

Ces dépenses se répartissent en deux briques budgétaires :

- **les coûts de production**, dont l'exécution des crédits concourent directement aux activités dites de « production » assurées par la DILA, se chiffrent à 8 613 611 € en AE et 9 704 558 € en CP pour une prévision inscrite dans le PAP pour 2021 de 14 073 000 € en AE et 12 260 000 € en CP ;
- **les coûts hors production**, dont les dépenses regroupent les paiements liés aux activités de support de production de la DILA, ont été exécutés en 2021 à hauteur de 13 945 462 € en AE et 12 472 042 € en CP pour une estimation initiale figurant dans le PAP pour 2021 de 15 050 000 € en AE et 12 220 000 € en CP.

#### **1) Les coûts de production**

Les **dépenses de production** regroupent l'ensemble des dépenses imputées sur les activités budgétaires suivantes :

##### 1.1) Applications métiers

Cette activité budgétaire porte sur les dépenses de gestion (notamment de maintenance) des applications informatiques de la DILA. La consommation de crédits au titre de cette activité se chiffre à 3 379 213 € en AE et 4 138 777 € en CP pour une programmation initiale de 7 813 000 € en AE et 6 200 000 € en CP.

La consommation de ces crédits concerne principalement les dépenses suivantes :

- la maintenance et les évolutions du site internet Légifrance et des bases de données juridiques pour 741 031 € en AE et 809 508 € en CP ;
- la tierce maintenance applicative (TMA) du Système d'Information de l'Administration Numérique (SIAN) pour 509 725 € en AE (hors REJB) et 515 961 € en CP ;
- l'étude de cadrage relative au projet de refonte « Nouveaux Outils de Production Normative » (NOPN) initialement prévue en dépenses d'investissement, pour 379 440 € en AE=CP ;
- le proof of concept des bases de données juridiques (POC BDJ) initialement prévu à hauteur de 0,3 M€ en AE et CP sur le titre 5 et qui a finalement été exécuté en fonctionnement 3 en raison du caractère expérimental du projet pour un montant de 344 751 € en AE et CP ;
- le renouvellement des licences pour les sites économiques pour un montant de 334 382 € en AE et 354 051 € en CP.

##### 1.2) Impressions

Initialement inscrite au PAP pour 2021 à hauteur de 3 000 000 € en AE et 2 800 000 € en CP, la consommation des crédits consacrés au bon fonctionnement des activités de l'imprimerie s'établit, hors REJB, à 2 631 379 € en AE et 2 446 993 € en CP. Elle porte sur les trois activités budgétaires suivantes :

- achats de matières premières et fournitures, budgétés au PAP pour 2021 à hauteur de 2 100 000 € en AE et en CP, pour une consommation de 1 561 495 € en AE et de 1 440 164 € en CP pour le fonctionnement de l'atelier d'impression, à savoir l'achat de papier, de plaques d'impression « offset », de produits associés (encres, vernis, solvants, blanchets...) et de pièces détachées (etc.) ;
- maintenance du matériel technique, de production et location, dont le montant prévu au PAP s'élevait à 700 000 € en AE et 500 000 € en CP, pour une consommation de crédits de 992 234 € en AE et 938 261 € en CP ; L'écart entre la prévision inscrite au PAP et les crédits consommés s'explique par le déploiement d'une campagne de remise à niveau des matériels menée sur l'encarteuse-piqueuse ainsi que sur l'assembleuse. Les CTP (Computer to plate), la presse rotative et les machines feuilles ont nécessité des renouvellements de pièces détachées plus importants qu'initialement prévus. Le matériel vieillissant nécessite, suivant les années, des interventions et changements de pièces. Une maintenance préventive d'ampleur (réalisée par les conducteurs) a été engagée en 2021 sur le matériel de l'atelier routage-brochage et se poursuivra en 2022 sur les matériels d'impression. L'objectif est de fiabiliser les matériels de production et d'améliorer leurs taux de disponibilité.
- la sous-traitance d'impression-finition a, quant à elle, consommé 77 651 € en AE et de 68 568 € en CP pour une prévision initiale dans le PAP pour 2021 de 200 000 € en AE et CP. Même si l'activité du département de l'imprimerie a connu un rebond en 2021, après les interruptions dues à la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020, les coûts liés à la sous-traitance d'impression sont en baisse de 4 % par rapport à 2020 et de 49 % par rapport à 2019 grâce à des efforts pour limiter au maximum la sous-traitance.

### 1.3) Renseignement administratif et multi-canal

Les dépenses relatives à l'accès aux informations administratives multicanales visent à fédérer les différentes ressources publiques disponibles sur les sites Internet et à les organiser en fonction des besoins des usagers (particuliers, professionnels et associations). L'exécution 2021 de ces crédits s'élève à 543 857 € en AE (hors REJB) et à 749 864 € en CP pour une programmation 2021 en AE et CP inscrite au PAP de 850 000 €. Elle est portée par les deux activités budgétaires suivantes :

- le service de renseignement téléphonique a engendré une consommation s'élevant à 214 375 € en AE et 409 765 € en CP. Les dépenses au titre de cette activité, prévues dans le PAP pour 2021 pour un montant de 400 000 € en AE et CP, couvrent le fonctionnement du service de renseignement administratif par téléphone assuré par le centre d'appel interministériel de Metz (CAIM) via le numéro téléphonique 39 39 « Allô Service public » et par rappel depuis le site *service-public.fr* ;
- la gestion des courriels, dont la prévision d'exécution annuelle est évaluée à 450 000 € en AE et en CP, assure le financement du service de renseignement des usagers du service public par messagerie sur le site internet *service-public.fr* et le traitement des courriels y afférents. La consommation 2021 s'élève à 329 482 € en AE et 340 099 € en CP.

### 1.4) Traitement de l'information administrative

Les crédits en AE et CP alloués à cette activité budgétaire financent l'ensemble des dépenses relatives aux publications éditées sous la marque *La Documentation française* et les contenus numériques diffusés sur le site internet rénové *vie-publique.fr* (notamment les droits d'auteur et de reproduction, la redevance annuelle versée, dans le cadre de la délégation de service public, au Centre intercommunal de gestion de la petite couronne).

En 2021, la consommation totale des crédits s'élève à 634 231 € en AE et 662 103 € en CP pour une prévision en PAP pour 2021 de 800 000 € en AE et CP. Elle intègre le montant de la redevance 2021 versée au Centre intercommunal de gestion de la petite couronne (CIGPC) qui s'établit à 229 625 € en AE et en CP.

### 1.5) Promotion et activités commerciales

L'activité de « promotion et activités commerciales » recouvre l'ensemble des actions promotionnelles ainsi que les activités commerciales (routage de courriels, création de bannières internet, courriels HTML, etc.) pour les produits

papier et numériques commercialisés par la DILA. Elle intègre également la gestion externalisée des abonnements et, depuis 2020, l'ensemble des prestations externalisées relative à la diffusion et la distribution des ouvrages dans le réseau des libraires.

Le montant des engagements et des paiements sur cette activité s'élève à 598 022 € en AE et 742 129 € en CP pour une prévision initiale de 600 000 € en AE et en CP

#### 1.6) Distribution et transports sur ventes

En 2021, les dépenses rattachées à la gestion des stocks, transport et gestion des ventes ainsi que les frais postaux sur vente représentent 91 301 € en AE et 209 989 € en CP. Il s'agit des dépenses externalisées de stockage et de distribution d'ouvrages réalisées par le département de l'imprimerie estimées à hauteur de 490 000 € en AE et CP dans le PLF pour 2021.

#### 1.7) Études générales et audits et autres activités transverses

L'enveloppe budgétaire dédiée au financement des études générales et audits, porte sur la réalisation des études, audits conseils, et expertises liées aux activités métiers de la DILA, principalement, les études informatiques (audit SI, AMO, etc.). La consommation 2021 s'élève à 741 743 € en AE et 730 259 € en CP pour une dotation de 500 000 € en AE et en CP au PAP pour 2021. Les dépenses, en AE et CP, se sont avérées supérieures à la prévision en raison notamment du recours à des prestations d'accompagnement pour la transformation des métiers des agents du pôle intégration du département de l'infrastructure et des services pour 405 477 € en AE et 313 024 € en CP (approche DEVOPS) en lien avec l'évolution vers l'hébergement cloud.

En outre, 24 445 € ont été payés en 2021 au titre des activités transverses diverses pour une prévision initiale de 20 000 € en AE et CP.

## **2) Les coûts hors production.**

Les **dépenses hors production** portent sur les activités budgétaires ou le regroupement d'activités budgétaires suivantes :

### 2.1) Les dépenses liées aux services bureautiques

Estimés au PLF pour 2021 à 1 850 000 € en AE et 1 750 000 € en CP, les dépenses relatives aux services bureautiques ont été exécutées pour 825 465 € (hors REJB d'un montant de 669 218 €) et 2 110 879 € en CP.

Elles sont constituées des activités budgétaires décrites ci-dessous :

- Les dépenses afférentes aux postes de travail, estimées au PAP pour 2021 à hauteur de 1 600 000 € en AE et 1 500 000 € en CP, portent sur les services bureautiques mis à disposition des personnels de la DILA (ordinateur fixe, ordinateur portable, petit équipement de type souris, etc.), logiciels (suite bureautique Microsoft Office, messagerie Outlook, etc.), les solutions de stockage et de sauvegarde associée. Les dépenses réalisées en 2021 s'élèvent sur cette activité budgétaire à 564 504 € en AE (hors retraitement des REJB) et 1 878 340 € en CP. Les engagements ont été revus à la baisse en raison des importants efforts réalisés en 2020 pour équiper les agents en télétravail pendant le premier confinement ;
- les dépenses relatives aux solutions d'impression, services d'impression individuels ou partagés mis à disposition des utilisateurs, exécutées à hauteur de 113 751 € en AE et 117 681 € en CP pour une prévision initiale en AE et CP présentée dans le PAP pour 2021 de 150 000 € ;
- les crédits destinés aux activités de télécommunications individuelles, ont été consommés à hauteur de 147 211 € en AE et 114 858 € en CP pour 100 000 € en AE et CP prévus au PAP pour 2021. Ils portent principalement sur les dépenses de téléphonie fixe et mobile.

### 2.2) Les dépenses d'infrastructure

Programmées au PAP pour 2021 à hauteur de 10 150 000 € en AE et 7 890 000 € en CP, les dépenses d'infrastructures ont été exécutées pour 10 233 329 € en AE et 7 617 840 € en CP. Elles comprennent notamment :

- les crédits dédiés à l'hébergement applicatif, prévus à hauteur de 7 800 000 € en AE et 6 400 000 € en CP au PAP pour 2021 et exécutés pour un montant de 7 120 245 € en AE et 6 368 548 € en CP, recouvrent notamment les dépenses suivantes :
  - l'hébergement et l'exploitation externalisés des sites de diffusion et d'information administrative de la DILA ainsi que du socle technique pour 3 277 383€ en AE et 2 984 129€ en CP ;
  - le maintien en condition opérationnelle des infrastructures et service et supervision et exploitation applicative pour 1 165 929€ en AE et 910 785€ en CP ;
  - la supervision et le support Oracle pour 783 419 € en AE et 810 884 € en CP dont les montants correspondent à la poursuite de la politique d'externalisation ;
  - la maintenance et la montée de version de logiciels open source RedHat pour 675 510 € en AE et 452 141 € en CP ;
  - la maintenance du matériel et le support des Datacenters de la DILA pour 675 122 € en AE (hors REJB) et 445 150 € en CP ;
  - les crédits relatifs à l'hébergement nu programmés au PAP pour 2021 à hauteur de 1 000 000 € en AE et 340 000 € en CP et exécutés pour 945 526 € en AE et 369 937 € en CP. Cette activité concerne l'hébergement des *datacenters* de la DILA, par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) sur les sites de Nogent-Sur-Marne (site de production) et de Rosny-Sous-Bois (site de secours). Le montant engagé s'explique par le renouvellement du marché qui se poursuivra en 2022 et la reconduction tacite, pour une durée de 2 ans de la convention signée avec la DGGN ;
  - les crédits concernant le transport de données estimés au PAP pour 2021 à hauteur de 850 000 € en AE et 650 000 € en CP et consommés pour 1 193 033 € en AE et 309 802 € en CP ;
- les crédits consacrés aux services de sécurité (cartes des agents, certificats des serveurs, sécurisation et filtrage des flux, etc.) exécutés pour 974 525 € en AE et 569 553 € en CP pour une programmation initiale en AE et CP au PAP pour 2021 de 500 000 €. Ils comprennent en particulier :
  - les dépenses liées à l'évolution de la politique de renouvellement des certificats sécurité et à l'augmentation des exigences afférentes pour un montant de 340 810 € en AE et 268 331 € en CP ;
  - les dépenses de sécurité des systèmes d'information, en lien notamment avec la mise en œuvre du projet DILE, pour 461 156 € en AE et 283 009 € en CP ;
  - la mise en place d'un système de supervision des alertes de sécurité dans un contexte de recrudescence des attaques avec 176 414 € en AE.

### 2.3) Services applicatifs

Les services applicatifs se déclinent par domaine : pilotage, ressources humaines (RH), finances, juridique, etc. L'enveloppe destinée au financement des services applicatifs a été consommée en 2021 pour 2 232 875 € en AE et 2 382 640 € en CP pour une programmation initiale inscrite dans le PAP pour 2021 de 2 700 000 € en AE et 2 280 000 € en CP.

Les principales dépenses portent sur les coûts de maintenance et de support par grands domaines :

- le domaine échange dont les crédits prévus à 1 900 000 € en AE et 1 700 000 € en CP ont été exécutés pour 1 838 239 € en AE et 1 715 383 € en CP. Ce domaine comprend notamment la gestion applicative du système d'information de l'administration numérique (SIAN) pour un montant de 1 497 865 € en AE et 1 325 391 € en CP.
- les applications de soutien dont les dépenses programmées au PAP pour 2021 à hauteur de 800 000 € en AE et 580 000 € en CP ont été exécutées à hauteur de 394 636 € en AE (hors REJB) et 667 256 € en CP. Elles concernent les domaines suivants :
  - le domaine des référentiels transverses pour 209 209 € en AE et 160 150€ en CP dont 116 640 € en AE et CP pour la mise en place du parapheur électronique (projet qui n'avait pas été inscrit au PAP pour 2021 mais que la crise sanitaire et le développement du télétravail ont rendu plus urgents) ;
  - le domaine RH pour 145 773 € en AE et 340 885 € en CP, dont 91 968€ en AE et 72 924 € en CP pour le financement du système d'information des ressources humaines (SIRH).

## 2.4) Services mutualisés

Les dépenses relatives aux services mutualisés correspondent au paiement des activités transverses non dédiées (urbanisation, architecture, méthode et qualité, maintenance mutualisée, etc.). Prévues au PAP pour 2021 pour un montant de 350 000€ en AE et 300 000 € en CP, elles ont été exécutées en 2021 respectivement pour 653 793 € et 360 683€.

Elles portent sur :

- l'assistance à l'intégration pour 384 512 € en AE et 120 055 € en CP ;
- la mise en place de tests A/B (AB testing) pour 169 371 € en AE et 149 445 € en CP ;
- l'assistance à la mise en œuvre du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) pour 74 886 € en AE et 56 962 € en CP.

## Les opérations en capital

Les crédits d'investissement affectés à l'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » du programme 623 regroupent les dépenses réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des chantiers prioritaires du plan stratégique de la DILA réactualisé pour la période 2019-2021, en vue de moderniser et de sécuriser ses activités, et notamment :

- sécuriser les processus de production et de diffusion du Journal officiel ;
- améliorer l'efficacité, la qualité et la fiabilité des processus (automatisation) dans un but de réduction des moyens humains ;
- répondre aux exigences réglementaires ;
- développer des projets d'innovation.

En 2021, le montant total des opérations en capital se chiffre à 12 175 606 € en AE et 13 103 718 € en CP pour une ressource programmée initiale inscrite dans le PAP s'élevant à 15 267 000 € en AE et 15 417 000 € en CP. Un report de 1 402 050 € en CP a été obtenu au titre des reports généraux et programmé sur la brique « Investissements » du programme 623 (arrêté en date du 12 février 2021).

### 1) Les dépenses informatiques

Les projets d'informatique métier sont destinés principalement à moderniser les activités de production régaliennne et de renseignement administratif (dont l'achèvement de la rénovation du site Légifrance) ainsi qu'à améliorer les services rendus aux usagers. Leur exécution s'élève à 12 094 545 € en AE et 12 809 336 € en CP au 31 décembre 2021 pour une prévision de 14 477 000 € en AE et 14 627 000 € en CP.

Ces dépenses se répartissent par grands domaines :

#### 1.1) Production régaliennne

La DILA poursuit la rénovation et la modernisation des applications relatives à ses missions d'accès au droit et de diffusion légale *via* le site Légifrance.

L'exécution 2021 dans le domaine de la production régaliennne se chiffre à 3 864 641 € en AE et 3 267 021 € en CP. Les principaux projets réalisés en 2021 concernent :

- le lancement du projet de refonte appelé « Nouveaux Outils de Production Normative » (NOPN), dont l'objectif est, à l'horizon de 2025, de dématérialiser et fluidifier toute la chaîne régaliennne, de la rédaction à la publication du Journal officiel. Après une étude de cadrage (prévue en T5 au PLF pour 500 000 € mais exécutée en titre 3) qui a permis de définir le périmètre du projet et son coût total (10 M€), une tranche fonctionnelle a été ouverte à hauteur de 5 M€ en 2021, une affectation complémentaire du même montant sera réalisée en 2022. Au 31 décembre 2021, 754 556 € ont été engagés et 64 761 € payés générant un report d'AEANE de 4 245 444€ pour poursuivre le projet. ;
- les évolutions continues du site modernisé « legifrance.gouv.fr » pour un montant total de 764 693 € en AE et 688 205 € en CP pour une programmation inscrite au PAP pour 2021 de 1 000 000 € en AE et en CP. La

consommation de crédits est inférieure à la prévision initiale en raison d'un décalage de planning sur 2022. Ainsi, des évolutions comme l'introduction vers *service-public.fr* ou le plan de classement de la jurisprudence seront mises en œuvre en 2022 ;

- la poursuite des évolutions réalisées sur l'application STILA (Solution de traitement de l'information légale et administrative), estimée au PAP pour 2021 à 900 000 € en AE et 600 000 € en CP et exécutée pour un montant de 1 140 883 € en AE et 115 343 € en CP, le planning de réalisation s'étant décalé sur 2022 ;
- les évolutions de l'application SOLON (Système d'organisation en ligne des opérations normatives) dans le cadre de la sécurisation de la chaîne de production du Journal officiel pour 161 060 € en AE et 1 149 505 € en CP pour une prévision de crédits inscrite au PAP de 100 000 € en AE et 1 300 000 € en CP qui ont abouti à la mise en production d'un Solon rénové en janvier 2022.
- les travaux d'amélioration des bases de données juridiques (BDJ) ont été poursuivis pour 325 493 € en AE et 277 545 € en CP, pour une prévision initiale de 800 000 € en AE et 950 000 € en CP. L'écart s'explique principalement par le *proof of concept* (POC) BDJ programmé à hauteur de 300 000 € au PLF pour 2021. Compte tenu des incertitudes sur les bénéfices attendus du projet (expérimentation fondée sur l'intelligence artificielle), les critères d'immobilisation n'étaient pas respectés et le projet a été imputé en fonctionnement ;
- les évolutions de l'outil SIGNALE (Système Interministériel de Gestion Numérique des Amendements Législatifs) qui permet le suivi des amendements pendant les débats parlementaires pour un montant de 274 052 € en AE et 369 869 € en CP et une estimation au PAP pour 2021 de 400 000 € en AE et 300 000 € en CP ;
- l'adaptation des formulaires BOAMPweb pour 254 171 € en AE et 122 917 € en CP et une prévision au PAP de 300 000 € en AE et CP ;
- la montée de version du noyau CMS des sites économiques de la DILA, la création d'un module de saisie en ligne « e-JOAEF », et d'un module de saisie en ligne « e-PCL » prévues au PAP à hauteur de 400 000 € en AE et CP ont été exécutées à hauteur de 189 732 € en AE et 478 877 € en CP.

### 1.2) Administration numérique

Dans le domaine de l'information administrative, la DILA a poursuivi ses investissements afin d'améliorer le service rendu aux usagers et de faciliter leurs relations avec l'administration, notamment les évolutions continues du site *service-public.fr* et l'amélioration ou le développement des démarches en ligne. Prévues au PAP pour 2021 à hauteur de 4 750 000 € en AE et 6 287 000 € en CP, la consommation en AE et CP dans ce domaine s'élève à 5 380 462 € en AE et 6 609 938 € en CP. Les principaux projets financés en 2021 concernent :

- les évolutions continues du site internet *service-public.fr*, estimées au PAP à 1 300 000 € en AE et en CP, et exécutées pour 1 611 828 € en AE et 1 480 104 € en CP. L'enveloppe de 150 000 € en AE prévue au PAP pour la mise en place d'un *Chatbot* (aide en ligne contextuelle) sur certains parcours usagers en partenariat avec la Direction du numérique (DINUM) a été reportée à la demande de celle-ci ;
- le lancement du développement du nouveau site de référence dédié aux professionnels, qui n'était pas initialement programmé au PAP 2021, a été confié à la DILA pour son expérience et son savoir-faire en matière d'expertise technique et de développement de projets en mode agile. Le site *service-public.fr* contient déjà un volet consacré au renseignement des entreprises appelé « SP-pro » qui sera considérablement enrichi. La consommation des crédits s'élève à 415 710 € en AE et 181 638 € en CP ;
- la mise en œuvre de nouvelles démarches en ligne développées sur le site « *service-public.fr* » pour 2 167 701 € en AE et 3 732 034 € en CP. Ces démarches, estimées au PAP pour 2021 à 2 000 000 € en AE et 3 737 000 € en CP, comprennent la mise en production de la nouvelle démarche d'inscription en ligne sur les listes électorales (DILE) en prévision des élections présidentielles de 2022 pour 658 155 € en AE et 2 327 076 € en CP. Les dépenses en AE et CP se sont avérées supérieures à la prévision (+ 658 155 € en AE et 590 076 € en CP par rapport à prévision inscrite dans la LFI) en raison de la prise en compte des règles de sécurité nécessaires pour garantir la fiabilité de cette démarche très sensible. Les dépenses ont également porté sur la nouvelle démarche de demande d'acte d'état civil à l'étranger mise en production en mars 2021, la démarche d'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, etc. ;



- les travaux de refonte et d'évolution techniques du socle « système d'information de l'administration numérique » (SIAN) prévus au PAP pour 200 000 € en AE et en CP et exécutés pour 366 992 € en AE et 162 907 € en CP ;
- L'évolution des formulaires de dématérialisation sur *service-public.fr* (outil G6K) a été réalisée pour 363 825 € en AE et 280 833 € en CP ;
- la poursuite de la refonte de l'annuaire institutionnel de *service-public.fr*, prévue au PAP pour 300 000 € en AE et 450 000€ en CP, et réalisée pour 110 837 € en AE et 485 730 € en CP ;
- les évolutions du site rénové *vie-publique.fr* sur un mode itératif à la suite de l'ouverture du site pour 343 570 € en AE et 286 694 € en CP (500 000 € en AE et 300 000 € en CP au PAP pour 2021).

### 1.3) Évolution des outils de gestion

S'agissant des investissements destinés aux évolutions des outils de gestion (facturation, recettes, stocks, etc.) et de reporting de la DILA, le PAP prévoyait une enveloppe de crédits de 437 000 € en AE et 300 000 € en CP. Lemontant des dépenses s'établit à 162 895 € en AE et 264 660 € en CP dont notamment 149 749€ en AE € et 194 095 € en CP pour la poursuite des évolutions du PGI Oracle, qui gère les recettes du budget annexe.

### 1.4) Infrastructure et sécurité informatique

Ce poste de dépenses retrace en particulier les opérations de modernisation et de maintien en conditions opérationnelles des infrastructures informatiques de la DILA hébergées par la DGGN sur les sites de Rosny-Sous-Bois et Nogent-Sur-Marne. Estimées au PAP pour 2021 à 2 490 000 € en AE et 2 890 000 € en CP, ces opérations ont coûté 2 686 547 € en AE et 2 667 717 € en CP. La programmation inscrite au PLF pour 2021 a été fortement révisée, le périmètre des projets ayant été ajusté pour tenir compte notamment de la gestion de l'obsolescence des matériels. Les coûts d'intégration ont également évolué à la hausse, nécessitant une révision des coûts des projets.

Ces dépenses d'investissements se répartissent notamment comme suit :

- la modernisation des réseaux d'infrastructure technique des sites de Rosny-Sous-Bois et de Nogent-sur-Marne pour 811 054 € en AE et 636 342 € en CP ;
- l'augmentation des capacités de stockage dans le but de sécuriser la continuité de l'activité sur ces applications régaliennes pour 784 751 € en AE et 1 294 481 € en CP ;
- la rénovation du cœur de réseau pour un montant de 487 429 € en AE et 628 088 € en CP ;
- la rénovation de l'infrastructure de messagerie sécurisée (Active Directory), projet initialement programmé en fonctionnement qui a finalement fait l'objet d'un engagement en titre 5 pour un montant de 560 601 €.

## 2) Les investissements de l'imprimerie



## Édition et diffusion

Programme n° 623 | Justification au premier euro

Programmées au PAP à hauteur de 790 000 € en AE et en CP, les dépenses d'investissement destinées à moderniser les outils de production de l'imprimerie s'élèvent en 2021 à 81 062 € en AE, sans retraitement des REJB, et 294 382 € en CP. L'exécution des AE et des CP est inférieure à la prévision initiale établie dans le PAP en raison du report du projet d'acquisition de matériel d'imprimerie. L'achat d'une nouvelle encarteuse (programmé à hauteur de 700 000 € en AE et 500 000 € en CP) a été remplacé par la rénovation de l'encarteuse existante, à moindre coût (96 442€ en AE exécutés sur 2021), à la suite de la décision d'arrêt de la rotative prise dans le cadre du plan stratégique 2024.

Les investissements liés à l'amélioration des outils de production concernent notamment, outre la rénovation de l'encarteuse pour 96 442 € en AE et 26 591 € en CP, le renouvellement du dispositif de coupe de la presse numérique de marque CANON qui a engendré une consommation de 220 779 € en CP.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des projets d'investissement réalisés par la DILA en 2021 sur le programme 623 :

| PROJETS INVESTISSEMENTS                           |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
|   | AE               | CP               |
| Démarches en ligne 2020/DILE                      | 696 155          | 2 737 323        |
| Démarches en ligne 2021                           | 649 663          | 587 284          |
| Evolutions démarches existantes                   | 821 883          | 407 426          |
| SP itérations 2020                                | 48 294           | 406 382          |
| SP itérations 2021                                | 1 563 534        | 1 073 722        |
| SP ENTREPRISE                                     | 415 710          | 181 638          |
| Chatbot   | 0                | 0                |
| Annuaire  | 110 837          | 485 730          |
| Outil G6K   | 363 825          | 280 833          |
| Evolutions techniques du socle SIAN               | 299 579          | 109 538          |
| Refonte technique du SIAN                         | 67 413           | 53 369           |
| <b>Administration Numérique</b>                   | <b>5 036 892</b> | <b>6 323 244</b> |
| Evolutions legifrance                             | 140 922          | 169 279          |
| Evolutions legifrance 2021                        | 623 771          | 518 926          |
| Evolutions appli dépôt des annonces               | 189 732          | 478 877          |
| Evolutions SOLON 2020                             | 161 060          | 1 149 505        |
| Evolution SOLON V3/NOPN                           | 754 556          | 64 761           |
| Evolutions STILA 2020/2021                        | 1 140 883        | 115 343          |
| Evolutions BDJ 2020                               | 325 493          | 277 545          |
| SIGNALE   | 0                | 138 776          |
| SIGNALE 2021                                      | 274 052          | 231 092          |
| Boamp Formulaire                                  | 254 171          | 122 917          |
| <b>Production régalienn</b>                       | <b>3 864 641</b> | <b>3 267 021</b> |
| Plateforme éditoriale                             | -155 805         | 0                |
| Evolutions vie-publique.fr                        | 499 375          | 286 694          |
| <b>Edition</b>                                    | <b>343 570</b>   | <b>286 694</b>   |
| Evolutions outils de gestion 2020                 | 162 895          | 264 660          |
| <b>Gestion</b>                                    | <b>162 895</b>   | <b>264 660</b>   |
| Sécurisation JO                                   | -5 595           | 75 872           |
| Projet messagerie collaboratif                    | -3 081           | 0                |
| Infrastructures refonte SOLON/STILA (stockage)    | 784 751          | 1 294 481        |
| Renouvellement des switchs de Desaix              | 51 388           | 32 933           |
| Cœur de réseau et pare-feu (data center de Rosny) | 487 429          | 628 088          |
| AD SECURISE                                       | 560 601          | 0                |
| Puissance de calcul Nogent-Rosny                  | 811 054          | 636 342          |
| <b>Infrastructure - sécurité</b>                  | <b>2 686 547</b> | <b>2 667 717</b> |

|  |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
|  |                   |                   |
| Programme acoustique atelier expédition-finition | 0                 | 47 012            |
| Remplacement laser max                           |                   | 220 779           |
| Encarteuse                                       | 96 442            | 26 591            |
| REJB projets anciens                             | -15 380           |                   |
| <b>Imprimerie</b>                                | <b>81 062</b>     | <b>294 382</b>    |
| <b>Total</b>                                     | <b>12 175 607</b> | <b>13 103 718</b> |